



Le Pôle des Métiers est une infrastructure de formation labellisée Pôle d'Excellence Rurale au service du territoire.

Quatre missions lui ont été confiées :

- Formation professionnelle et Apprentissage
- Ingénierie et Conseil aux entreprises
- Informations (tous publics, salariés, entreprises ...)
- Accueil (location de salles de formation, d'hébergement pour jeunes travailleurs, stagiaires, salariés en CDD...)

Pôle des Métiers
Moulin de la gare – Loc Eguiner
BP 20255
29402 LANDIVISIAU cedex
Tél : 02 98 24 77 54
Fax : 02 98 24 93 64
poledesmetiers@mfr.asso.fr
www.poledesmetiers.com

STUDIO COMMUNICA Landivisiau - 02 98 63 36 63

TRANSPORT D'ANIMAUX VIVANTS



FORMATION PRÉPARATOIRE AU CAPTAV

Transport d'animaux vivants CAPTAV



**FORMATION OBLIGATOIRE
pour les
professionnels**

Formation sur 2 jours



Le Pôle des Métiers de Landvisiau est agréé à délivrer l'attestation de validation à la formation qui vous permettra d'obtenir le CAPTAV (Certificat d'Aptitude Professionnelle au Transport d'Animaux Vivants).

Cette formation est dispensée aux convoyeurs pour les espèces :

- Equines
- Bovines
- Porcines
- Ovines

Obligation légale

Le règlement (CE) N°1-2005 du Conseil Européen du 22 décembre 2004, relatif à la protection des animaux pendant le transport et les opérations annexes établit l'obligation, pour tout transporteur professionnel d'animaux, d'être en possession d'une habilitation au Transport des Animaux Vivants.

PUBLIC CONCERNÉ

Formation OBLIGATOIRE depuis le 1er février 2010 pour les professionnels :

- Agriculteurs et salariés agricoles transportant des animaux
- Entreprises de négoce d'animaux vivants
- Groupements de producteurs et coopératives
- Eleveurs et responsables de pensions de chevaux
- Tout transporteur d'animaux vivants.

CONTENU DE LA FORMATION

- Réglementation relative à la protection des animaux vivants en cours de transport et à la santé animale
- Incidences du transport sur l'animal :
 - Connaissance de l'animal et de ses comportements
 - Impact du transport sur le comportement et l'état de stress de l'animal
 - Incidence sur la santé et la pathologie
 - Impact du travail du convoyeur
 - Influence sur la qualité des viandes
- Organiser et réaliser les principales manipulations, interventions et soins sur les animaux pour le transport.

ÉVALUATION DE FIN DE FORMATION

QCM de 30 questions.

ORGANISATION

La formation a lieu sur 2 jours pour chacune des espèces concernées, plus 1 journée par espèce supplémentaire. Formation tous les 2 mois en fonction du nombre de candidats.

PRISE EN CHARGE

Prise en charge possible de la formation par :

- le VIVEA pour les chefs d'entreprises du secteur agricole
- le FASEA pour les salariés du secteur agricole
- ou par tout autre fonds de formation

COÛT DE LA FORMATION

Le coût est indiqué sur notre site internet.

Pour toutes informations et télécharger le bulletin d'inscription :
www.poledesmetiers.com

